

La parcelle G 190 se situe en Zone UEz pour les 2/3 (Une fenêtre de construction a été préservée) et le reste en zone 2AUh.

Ne peut-on pas envisager que l'ensemble de la parcelle bénéficie de cette mesure.

Peut-on envisager de classée l'ensemble de la parcelle G190 en zone UEz et augmenter sa fenêtre de construction.